



## **DOSSIER DE PRESSE du 22 septembre 2008**

### *Covoiturer, c'est quoi ?*

Le covoiturage est un mode de déplacement qui permet à plusieurs personnes d'utiliser un même véhicule pour faire le même trajet. Un conducteur propose sa voiture pour un parcours donné, avec la date et l'heure qu'il souhaite. Les frais sont laissés à son appréciation.

Le principe du covoiturage est né dans les années 80. Au début des années 2000, Internet a contribué à diffuser ce nouveau mode de déplacement permettant de faciliter la mise en réseau des utilisateurs.

### *Historique*

Courant 2002, au plus fort des travaux du tramway, la Cub a décidé la mise en place d'un site dédié au covoiturage, ce dernier fonctionnant comme une simple bourse d'échange entre personnes intéressées à l'échelle de l'agglomération. En septembre 2006, dans le cadre de la semaine de la mobilité, la Préfecture de la Gironde a, de son côté, présenté les résultats d'une enquête auprès de ses agents sur la pratique du covoiturage. L'idée de mutualiser les moyens des administrations pour élargir les trajets possibles, entre agents intéressés par la pratique du covoiturage, émerge progressivement.

En novembre 2007, le Conseil de Cub lance un appel d'offres pour la création d'un site internet ad hoc : la Cub assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Une convention de partenariat associant la Préfecture de la Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde et la Cub est signée le 28 mars dernier. Entre-temps, ces collectivités ont été rejointes par la Mairie de Bordeaux qui s'est associée au projet, via une délibération du Conseil municipal prise en février 2008.

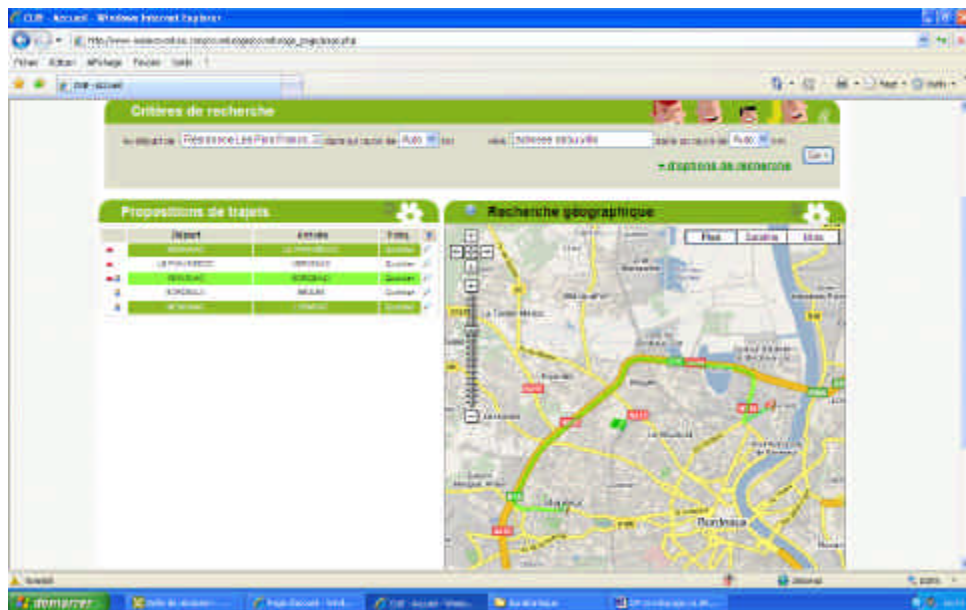


### *Les objectifs du site [mojecovoiture.com](http://mojecovoiture.com)*

Les cinq administrations, Préfecture de la Gironde, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, Communauté urbaine de Bordeaux et mairie de Bordeaux se mobilisent ensemble pour inciter leurs agents à adopter cette pratique de déplacement alternative. Cette démarche intéresse à la base environ 15 000 agents, le quartier Mériadeck étant le cœur géographique de cette opération qui va s'étendre, au-delà, à tous les sites de travail rattachés à ces administrations : sous-préfectures, lycées, collèges....

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- réduire l'utilisation individuelle des véhicules personnels dans les déplacements domicile - travail
- réduire les nuisances sonores et atmosphériques via la diminution du trafic automobile,
- préserver la fluidité du trafic et contenir l'espace urbain dédié au stationnement,
- démontrer qu'une mutualisation des moyens entre collectivités peut donner des résultats probants et encourager le développement de ces expériences,
- encourager l'idée qu'il est aussi possible de circuler dans la convivialité...



### *Concrètement*

Les agents sont invités à s'inscrire sur le site **moijecovoiture.com** ou par téléphone. Un accès privé leur réservé. Ces derniers vont ensuite détailler l'itinéraire qui les concerne sur une carte qui apparaît à l'écran, puis se voir proposer un réseau de contacts correspondant au parcours proposé.

Les équipes chargées de la communication interne, dans les différentes institutions partenaires de l'opération, sont par ailleurs impliquées et chargées de faire à la fois passer l'information et motiver les agents concernés.

### *Le financement*

Le coût initial de l'opération est de l'ordre de 50 000 €: il intègre à la fois la rémunération de la société Ecolutis - qui est chargée de créer et gérer le site Internet - et la mise en œuvre des outils de communication. La convention signée entre les 5 partenaires répartit à égalité le financement de ce projet, sachant que le portage de l'opération est assuré à travers le budget du Plan Climat de la Cub.